Mesdames et Messieurs les élus, membres du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs en vos grades et fonctions,
Madame la Proviseure du Lycée Professionnel André Provots,
Madame la Directrice des écoles Chantefables,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations et des associations patriotiques,
Chers soldats du feu,
Messieurs les porte-drapeaux,
Chers enfants, chers habitants de Brette-les-Pins,

Merci d'être là, un mercredi matin, devant ce monument. Ce n'est pas une évidence, et je sais, nous savons … ce que cela représente.
Le 11 novembre 1918, à cinq heures et quart du matin, dans un wagon au milieu de la forêt de Compiègne, l'armistice est signé.
Il entre en vigueur à onze heures. Il est depuis traditionnellement commémoré la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois de chaque année.
Ce 11 novembre 1918, à 11 heures, les clairons sonnent. Les cloches des villages font de même. La Marseillaise retentit dans les centaines de kilomètres de front encore actifs. Partout, on comprend que quatre ans de guerre s'arrêtent.
On comprend aussi, très vite, ce que cela a coûté : les derniers hommes viennent de tomber mais ce sont environ un million quatre cent mille soldats français qui sont morts depuis 1914. Le bilan humain de cette Première Guerre Mondiale est inédit … effroyable … 11 millions de tués, 20 millions de blessés, d'estropiés, de veuves, d'orphelins … Il y a aussi 65 000 « Gueules cassées » en France et en Allemagne qui porteront toute leur vie durant les stigmates des horreurs de la guerre…
Des paysans, des ouvriers, des instituteurs, des maris, des fils, des frères, des amis …
Chaque commune de France a perdu dans ce conflit, inédit à l'époque, beaucoup des siens et un peu de son âme. Brette-les-Pins aussi.
Ce monument aux morts devant lequel nous passons tous chaque jour sans toujours le voir ; ce monument qui est là un peu comme une habitude ; devant ce monument au pied duquel nous sommes toutes et tous réunis ce matin, je veux, en faisant le geste simple de citer leurs noms à haute voix redonner un souffle de vie et honorer la mémoire de nos glorieux aînés qui ont fait, pour toutes les générations qui leur ont succédé, le sacrifice ultime.

HONNEUR A VOUS :
Henri BEUCHER, Almire BEURY, Victor LAMY, Louis MANCEAU, Louis MUCHER, Henri DABOUINEAU, Alexis LEROYER, Louis COTTEREAU, Alexandre JOUY, Henri LETOURNEUX, Gustave CHAPUT, Auguste COULON, Clovis FLEURY, Emile DUBOIS, Ernest FAJOLLE, Gustave LOISEAU, Alfred LEFRERE, Ernest SOUCHU, Marius LOUVEAU, François PASQUELIN, Arthur BRUNEAU, Auguste BLIN, Almire GUIMIER, Eugène BROSSARD, Louis MAIGNAN, Adolphe BRUNEAU, Gustave BESNARD, Gustave TANSORIER, Emile HAMET, Jules TIRONNEAU, Robert BOULARD, Georges LEBERT, Charles HAMET, Almire MENARD, Jules BUISSENS, Marcel TIRONNEAU, Auguste SIEPER, Alexis BRUNEAU, Léon POUSSE, Alfred HUET, Alfred CORVE, Auguste PAPIN.
Pendant longtemps, le 11 novembre a été le jour de la « Grande Guerre », de la « Der des Der », de la « Guerre de 14 ».

Depuis 2012, il rend hommage à tous ceux qui sont morts pour la France.
Ceux de 14-18, ceux de 39-45, ceux d'Indochine, d'Algérie, et ceux d'aujourd'hui, tombés en opération extérieure.
La mémoire s'étoffe ; il faut qu'elle soit juste et intègre tous ses martyrs. Une commémoration ne doit pas devenir un musée.
A tous ces noms que je viens de citer devant vous et qui pour certains sont encore familiers pour certains d'entre nous, il convient d'associer, à la demande de Mme Catherine VAUTRIN, Ministre des Armées et des anciens combattants, les noms des soldats morts pour la France dans l'année écoulée :
L'Adjudant-Chef Thibaud BRETEAU, 33 ans ; le Major Arnaud FRION, 42 ans ; l'Adjudant Florian MONTORIO, 39 ans ; le Sergent Anicet GIRARDIN, 31 ans et le Caporal-Chef Florian GILET, 21 ans.
Pour qu'une commémoration reste vivante et nous permette d'honorer nos morts, il faut des gens qui viennent.
Il faut aussi des gens qui portent.
Le porte-drapeau ne parle pas. Il se tient droit, parfois longtemps, sous la pluie, avec le vent qui tire sur la hampe.
Il ne cherche pas à être regardé.
Pourtant, sans lui, la cérémonie n'a pas de centre.
Il tient entre ses mains ce qui nous rassemble : la mémoire de ceux qui ne sont plus là, et le lien entre eux et nous.
Ce n'est pas un rôle décoratif. C'est une mission.
Elle demande de la constance, de la disponibilité, de l'humilité.
Elle demande d'être là quand personne n'applaudit.
C'est pourquoi aujourd'hui, en ce jour de commémoration, nous allons distinguer deux porte-drapeaux.

Monsieur Michel EVRARD, d'abord.
Monsieur Evrard, vous êtes incorporé au 4e régiment d'infanterie de marine, à Toulon, en mai 1962.
En septembre de la même année, vous quittez Toulon pour Oran.
Vous arrivez en Algérie quelques mois après l'indépendance, dans un pays encore marqué par les violences des derniers temps.
Vous y servez jusqu'à votre libération, en octobre 1963, avec le grade de deuxième classe.
Vous n'avez pas choisi ces mois-là.
Vous avez fait ce qu'on vous demandait, comme des centaines de milliers de jeunes de votre génération.
Cette période a été douloureuse pour la France. Elle l'a été aussi pour l'Algérie, pour toutes les familles, des deux côtés de la Méditerranée.
Il est bien sûr trop difficile de résumer ce moment d'histoire en quelques phrases.
Je veux simplement vous dire merci, au nom de la commune, pour ce que vous avez accompli là-bas.
Et merci pour ce que vous faites ici, depuis plus de neuf ans.
Porter le drapeau à Brette-les-Pins, c'est une autre manière de continuer à servir.
Vous le faites avec une fidélité que nous avons appris à reconnaître, sans avoir besoin de vous le dire.
Aujourd'hui, nous vous le disons.

Frédéric CROISET, ensuite.
Frédéric, vous tenez le drapeau lors de nos cérémonies officielles depuis plus de trois ans.
Vous êtes aussi agent des services techniques de la commune, aux espaces verts et à la salubrité publique.
Autrement dit, vous contribuez toute l'année à l'entretien des lieux où nous nous retrouvons ce matin.
Et le jour venu, vous vous tenez au pied de notre monument aux morts, avec le drapeau de la République.

Je ne vois pas de contradiction entre les deux. Bien au contraire.
C'est le même service, rendu à la même commune.
Je suis fier, comme Maire, d'honorer un agent de notre collectivité.
On parle souvent du service public comme d'une abstraction.
Vous en êtes une version très concrète.
Vous montrez qu'on peut faire son travail du lundi au vendredi et accepter, en plus, de porter ce que d'autres préfèrent ne pas porter.
Cela compte. Et cela se voit, surtout pour les plus jeunes.
Aux enfants présents ce matin, aux jeunes adultes aussi, je voudrais dire ceci :
Ce que vous voyez ce matin n'est pas un vieux rituel passé de mode qui ne servirait plus à rien car il fait référence à une histoire bien loin de vos vies…
Monsieur Evrard était un jeune appelé quand il est parti à Oran.
Frédéric Croiset travaille dans votre commune, et vous le croisez peut-être souvent dans la rue.
Ce sont des gens ordinaires, qui ont choisi de tenir un drapeau, votre drapeau, notre drapeau. Un jour, c'est peut-être vous qui le tiendrez.
A l'heure où nos sociétés sont traversées par de nombreux vents contraires nous confinant à l'anxiété, l'engagement de Messieurs Evrard et Croiset, votre présence ici ce matin, le message mémoriel de l'instant … sont autant de bonnes raisons, même si cela est difficile, de croire en des jours meilleurs … pour que le projet républicain de « faire nation » soit tenu et reste le seul trait d'union valable entre nous tous.
Vive Brette-les-Pins.
Vive la République.
Vive la France.

Je vais maintenant procéder, avec le Président des AFN à qui je demande de me rejoindre, à la remise des distinctions.
Monsieur Michel EVRARD,
En vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués par M. le Préfet et le Conseil Municipal de Brette-les-Pins :
Je vous remets le diplôme d'honneur de porte-drapeau, accompagné de **l'insigne d'honneur du porte-drapeau.**
Cela reconnaît plus de neuf années passées à porter le drapeau tricolore dans notre commune et pendant les cérémonies commémoratives dans lesquelles vous vous impliquez ; cela rappelle aussi votre service en Algérie, en 1962 et 1963.
Au nom de Brette-les-Pins et de la France, merci.
Monsieur Frédéric CROISET,
Je vous remets le diplôme d'honneur de porte-drapeau, accompagné de **l'insigne d'honneur du porte-drapeau.**
Cela reconnaît plus de trois années passées à porter le drapeau tricolore dans notre commune et pendant les cérémonies commémoratives dans lesquelles vous vous impliquez.
Cela reconnaît votre implication au service de notre mémoire collective, en plus de votre travail quotidien auprès des habitants.
Au nom de Brette-les-Pins et de la France, merci.